

Master Urbanisme et aménagement

Parcours Urbanisme et projet urbain (UPU)

Présentation

Le parcours Urbanisme et Projet Urbain vise à la préparation au métier d'urbaniste dans le champ de la maîtrise d'ouvrage urbaine (planification, conception, analyse, prospective territoriale) et à un apprentissage de la démarche de projet territorial et urbain.

L'objectif du parcours est de doter les étudiants d'une solide culture sur la ville, de leur apprendre à maîtriser les outils techniques (dessin, cartographie, systèmes d'information géographique) nécessaires pour exercer le métier d'urbaniste et de leur fournir des connaissances spécialisées en matière de droit et de montage opérationnel. L'enseignement du projet urbain se fait dans le cadre de cours et d'ateliers, dans lesquels les étudiants sont invités à répondre à une commande formulée par une collectivité territoriale, des organismes publics, parapublics ou privés. Si la formation s'appuie principalement sur des expériences portant sur différents terrains français, des cours sensibilisent les étudiants à la connaissance d'autres contextes européens. Pour favoriser cette ouverture culturelle, l'Institut d'Urbanisme de Grenoble s'appuie sur son expérience de recherche comparative sur la planification territoriale, le projet urbain et le développement durable en Europe et sur ses réseaux d'échanges universitaires.

Admission

Public formation initiale :

Accès en 1ère année de Master : ouvert sur dossier aux candidats titulaires d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du master.

Accès en 2ème année de Master : ouvert sur dossier aux candidats titulaires d'une première année de master dans un domaine compatible

Vous souhaitez candidater à l'une de nos formations, veuillez [consulter les modalités d'admission](#) selon votre profil :

- Les candidats hors Union Européenne dont le pays de résidence relève du dispositif "Etudes en France" doivent candidater sur l'application "Etudes en France" uniquement.

- Pour tous les autres candidats, vous devez candidater sur l'application e-candidat. Le planning des campagnes de candidatures est disponible sur le site de [l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine](#).

Public formation continue :

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche [de validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Vous souhaitez candidater à l'une de nos formations, veuillez [consulter les modalités d'admission](#) selon votre profil :

- Les candidats hors Union Européenne dont le pays de résidence relève du dispositif "Etudes en France" doivent candidater sur l'application "Etudes en France" uniquement.
- Pour tous les autres candidats, vous devez candidater sur l'application e-candidat. Le planning des campagnes de candidatures est disponible sur le site de l' [Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine](#).

Poursuite d'études

A l'issue de la formation, il arrive que certains étudiants poursuivent leurs études et se spécialisent dans les champs du transport et des mobilités, de l'environnement, de la politique de la ville, de la géomatique, de la conduite de projets artistiques et culturels dans l'espace public, etc. D'autres, poursuivent leur carrière universitaire en développant une activité de recherche. D'autres encore se voient proposer des bourses CIFRE par des agences d'urbanisme, des CAUE, des organismes d'études pour poursuivre un doctorat d'urbanisme.

Infos pratiques :

- > **Composante** : Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA)
- > **Durée** : 2 ans
- > **Type de formation** : Contrat de professionnalisation, Formation en apprentissage, Formation initiale / continue
- > **Lieu** : Grenoble - Vigny Musset
- > **Contacts** :

Responsable(s) pédagogique(s)

Adriana DIACONU

Charles AMBROSINO

Federica Gatta

Federica.Gatta@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Gestionnaire IUGA

iuga-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

Contact formation continue

Sandrine Garbarino

iuga-fc@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

Le parcours Urbanisme et Projet Urbain se déploie sur deux années.

MASTER 1

Le Master 1 comporte une majeure d'enseignement (80%) regroupant le socle des savoirs de l'urbanisme et de l'aménagement :

- savoirs des sciences sociales appliquées à la ville,
- savoirs de l'urbanisme,
- savoirs et outils méthodologiques,
- politiques et stratégies urbaines,
- gestion de la ville
- ainsi qu'une mineure d'enseignement préfigurant le parcours en M2.

Ces enseignements spécifiques portent sur les fondements théoriques du projet urbain, la fabrique et la gestion des espaces de la ville.

Tout au long de l'année, les étudiants participent à un atelier de projet urbain qui fait suite à une commande émanant de collectivités publiques, d'organismes publics, parapublics ou privés avec lesquels l'Institut établie une convention.

MASTER 2

En 2e année, le master est proposé en alternance : une semaine de cours à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble et trois semaines dans le cadre d'une entreprise ou d'une collectivité publique, en stage (situation exceptionnelle), en apprentissage (situation la plus courante) ou en contrat de professionnalisation. Le M2 est également ouvert aux étudiants en formation continue.

Contrat de professionnalisation

Il concerne les étudiants qui effectuent une alternance d'un an dans le cadre d'une convention qui lie l'entreprise ou la collectivité publique et l'Institut d'Urbanisme de Grenoble
Rythme de l'alternance : 1 semaine de cours et 3 semaines en entreprise

Apprentissage

Il concerne les étudiants de moins de 26 ans, qui effectuent un apprentissage d'un an dans le cadre d'une convention qui lie l'entreprise ou la collectivité publique, l'Institut d'Urbanisme de Grenoble et FormaSup Isère Drôme Ardèche
Rythme de l'alternance : 1 semaine de cours et 3 semaines en entreprise

Stage

Le stage est obligatoire uniquement pour les étudiants qui n'ont pas signé de contrat d'apprentissage ou de contrat de professionnalisation. Il s'agit d'un stage de 6 mois maximum (à temps plein) réalisé dans le cadre d'une convention qui lie l'entreprise ou

la collectivité publique et l'Institut d'Urbanisme de Grenoble.

Rythme de l'alternance : 1 semaine de cours et 3 semaines en entreprise

Les thèmes abordés en 2e année sont la planification territoriale, l'aménagement urbain (stratégie foncière, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage, production des espaces habités et de la ville nature) et la gestion de la ville (urbanisme participatif, mobilité et déplacements, accessibilité). Les sessions de formation associent cinq types d'enseignements :

- L'atelier de projet : travail en groupe, en temps contraint, sur une commande d'urbanisme avec production de rendus sous formes de plans, de maquettes, de rapports écrits et de présentations orales devant des professionnels ou des élus.
- Le cours théorique : dispensé par des enseignants-chercheurs et visant à remettre en perspective les savoirs techniques avec les dernières avancées de la recherche.
- Le cours pratique : présenté par des praticiens à partir de leurs projets en cours.
- Le cas pratique ou travail dirigé : travail en groupe, en temps contraint, avec l'aide d'un enseignant praticien sur un sujet technique et d'actualité.
- Le projet de fin d'étude : mémoire à finalité professionnelle ou de recherche encadré par un tuteur universitaire et un tuteur professionnel.

Master 1re année

Semestre 7

UE Initiation à la recherche urbaine et territoriale (Tronc commun Master UA)	3 ECTS	36h
UE Savoirs des sciences sociales appliqués à la ville et aux territoires (Tronc commun Master UA)	9 ECTS	60h

UE Savoirs de l'urbanisme	6 ECTS	60h
UE Savoirs du projet urbain 1	2 ECTS	20h
UE Atelier de projet urbain 1	6 ECTS	100h
UE Outils de l'urbanisme 1	2 ECTS	48h
1 élément(s) au choix parmi 2		
UE Anglais	2 ECTS	20h
UE ETC Langue Vivante Etrangère	2 ECTS	24h

Semestre 8

UE Politiques et stratégies urbaines	9 ECTS	60h
UE Gestion de la ville	9 ECTS	58h
UE Savoirs du projet urbain 2	2 ECTS	20h
UE Atelier de projet urbain 2	6 ECTS	100h
UE Outils de l'urbanisme 2	2 ECTS	45h
1 élément(s) au choix parmi 2		
UE Anglais	2 ECTS	20h
UE ETC Langue Vivante Etrangère	2 ECTS	24h

Master 2e année

Semestre 9

Aménager la ville et les espaces urbains	12 ECTS	70h
Planifier la ville et ses territoires	18 ECTS	105h

Semestre 10

Projeter, concevoir et gérer la ville - option Alternance et option Reprise d'études	9 ECTS	210h
Vie Professionnelle UPU - option Alternance	9 ECTS	
Projet de fin d'études UPU - option Alternance	12 ECTS	35h
Projet de fin d'études 1 UPU - option Reprise d'études	21 ECTS	35h